



UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)



UFR / Sciences De la Santé (UFR/SDS)

Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S)

**Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en sciences du  
Médicament (CEA-CFOREM)**

N° 2022 / 100148 /MESRI/SG/U-JKZ/CEA-CFOREM

**INFORMATIONS SUR LES BOURSES DE SEJOUR SCIENTIFIQUE OU DE RECHERCHE  
du Centre d'excellence africain de formation, de recherche et d'expertises en sciences  
du médicament (CEA-CFOREM), Année académique 2022 – 2023**

Le CEA-CFOREM est un Centre axé sur la régionalisation et bénéficiant du soutien de l'Association des Universités Africaines et de la Banque Mondiale, dans le cadre des projets Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (CEA-Impact).

Conformément à sa politique et procédures de bourses du Centre, les conditions d'octroi des bourses de séjour scientifique ou de recherche sont précisées ci-dessous.

### 1. Nature des bourses

Il s'agit de trois (03) bourses de séjour scientifique ou de recherche octroyées afin de faciliter la mobilité des étudiants du CEA-CFOREM auprès des partenaires scientifiques et/ou sectoriels. D'une durée de un (01) à six (06) mois consécutifs, sur avis favorable du comité des bourses, aides et prix du CEA-CFOREM, la bourse comprend :

- le billet d'avion aller-retour ;
- les frais de subsistance hors du Burkina Faso (Afrique 475 000 F CFA / mois et hors d'Afrique 950 000 F CFA / mois) ;,
- l'assurance voyage et les autres frais liés au déplacement tels que les frais de tests COVID-19 ;

### 2. Conditions de candidature aux bourses doctorales

Les candidatures sont ouvertes aux étudiants boursiers ou non boursiers régulièrement inscrits au CEA-CFOREM sur la base de critères sociaux, du mérite, des disponibilités des postes et du coût de la vie dans le pays de destination.

### 3. Composition du dossier de bourse doctorale

Le dossier de de séjour scientifique ou de recherche comporte :

- une demande adressée à Monsieur le Directeur du Centre, précisant l'intérêt et la motivation à effectuer le séjour;
- une copie de l'attestation d'inscription de l'année académique en cours ;
- une lettre de recommandation de son directeur de thèse pour les doctorants ou d'un enseignant du CEA-CFOREM pour les mastorants ;
- une lettre d'invitation du partenaire scientifique et/ou sectoriel d'accueil ;

- un certificat médical datant de moins de trois (03) mois ;
- une photocopie conforme du récent passeport ou de la pièce d'identité.

NB : Tous les documents constitutifs du dossier de candidature doivent être en Français ou en Anglais.

#### **4. Procédure de sélection des candidatures aux bourses doctorales**

La sélection des candidats sera réalisée par le comité des bourses, des aides et des prix du CEA-CFOREM, sur examen de dossier. Au besoin, le comité pourra compléter le processus par un entretien oral en présentiel ou par visioconférence.

A compétence égale la priorité sera accordée aux candidatures féminines.

#### **5. Chronogramme de la sélection des candidatures aux bourses doctorales**

Les dossiers complets sont reçus au secrétariat du CEA-CFOREM (03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tel (+226) 70 14 67 30) et/ou par email (cea.cforem.ujkz@gmail.com ; niadasafiatou15@gmail.com; doridaniel@ymail.com) jusqu'au **10 Septembre 2022** à 23H59 GMT (date de clôture des candidatures).

Les candidats seront individuellement informés par le Comité des résultats définitifs de la sélection au plus tard le **25 Septembre 2022**.

**NB. Le document de politique et procédures de bourses est accessible sur le site du CEA-CFOREM (<https://www.cforem-univ-ouaga.org>).**

Ouagadougou le

16 AOUT 2022



**Professeur Rasmané SEMDE**

*Chevalier de l'Ordre National*

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*